ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Midrand (Afrique du Sud)
- 26 et 27 avril 2016

PARTICIPANT

- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement (CCD)

CONTEXTE

- La CCD est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit dans le cadre de la Session annuelle de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La CCD examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.
- La dernière réunion de la commission a eu lieu à Berne, en juillet 2015.
- La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette commission.

THÈMES

- Les migrations internationales dans la région Méditerranéenne
- Les outils d'intervention de politique agricole dans la Francophonie
- Le cadre de développement international de l'après 2015
- Les défis et espoirs de la COP 21 pour l'Afrique
- Le suivi sur les négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- La croissance comme facteur de développement économique

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter un rapport de suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC et informer les membres des actions de l'APF dans ce domaine.
- Sensibiliser les membres aux enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'espace francophone. Susciter un partage d'informations sur les actions posées pour soutenir le secteur agricole par les différents États et parlements des sections membres.
- Faire valoir la position de la section québécoise et les pratiques intéressantes qui ont cours au Québec sur les différents thèmes d'étude.
- À titre de vice-président de la commission, assumer un leadership dans la prise de décisions concernant les orientations des travaux.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'APF.
- Développer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Parlement panafricain.
- Échanger avec les parlementaires de l'APF, issus de parlements de tradition différente, sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.
- Renforcer la connaissance du député québécois à l'égard des différents thèmes à l'ordre du jour.

COMMENTAIRES/ CONCLUSIONS

- La réunion a regroupé des participants issus de plusieurs parlements. Les travaux se sont déroulés au siège du Parlement panafricain.
- Le président de la Commission ayant été empêché, M. Charette a eu, à titre de vice-président, l'occasion d'ouvrir cette réunion aux côtés du vice-président de la section sénégalaise, M. Thiam, et du président du parlement panafricain, S.E.M Roger Nkodo Dang.
- Le député de l'ANQ a présenté à nouveau un rapport sur les outils d'intervention de politique agricole et sur le rôle des parlements dans ce domaine, qui a été bonifié par les contributions reçues de 7 sections de l'APF, suite à l'appel qui avait été lancé en décembre 2015. La version finale du rapport ainsi qu'une résolution sur le sujet seront présentées lors de la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra à Antananarivo en juillet 2016, suite aux commentaires émis par les différentes sections.
- Le rapport sur les négociations internationales menées dans le cadre de l'OMC et présenté par le député de l'ANQ a permis à la commission de renouveler son engagement à faire entendre la voix des États francophones dans cette instance.

COMMENTAIRES/ CONCLUSIONS (SUITE)

- Les membres de la commission ont entendu M. Moncef Follain, conseiller chargé de l'économie et du développement durable au cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie, sur la question de la Francophonie économique et des relations entre croissance et développement durable. Sa présence a donné lieu à de riches échanges. À cet effet, le programme économique de l'OIF ainsi que les enjeux de la croissance partagée et du développement durable seront des thèmes au cœur de la Session et du Sommet de la Francophonie en juillet 2016, à Madagascar.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	546,09 $
- Transport	6 748,23 $
Total	**7 294,32 $**